



Lausanne, le 15 juin 2010

Le Cenac recherche une personne bénévole pour gérer sa comptabilité

Mission 1 – Environ 50 heures année

- Suivre les écritures rattachées à la comptabilité générale de l'association.
- S'occuper du bouclage annuel des exercices comptables.

Les écritures comptables ont déjà été enregistrées jusqu'au 31 mars 2010.

Mission 2 – Environ 25 heures par année

- Suivre les écritures rattachées au programme de formation du Cenac.
- S'occuper du bouclage annuel des exercices comptables.

La passation du témoin pour cette activité s'effectuera idéalement cet été.

Exigences requises

Pour assurer ce travail, il faut être à l'aise avec les chiffres et avoir quelques notions de comptabilité. Il peut être effectué au secrétariat du Cenac ou à la maison.

Pour ces deux tâches, il faut compter environ 6h par mois. Elles peuvent être effectuées par une ou deux personnes. L'engagement doit être au minimum de six mois afin de garantir la qualité du passage de témoin.

Avantages

En contrepartie, le Cenac offre un accueil. Vous recevez gratuitement le Terres civiles et bénéficiez d'un rabais de 10% sur les formations.

Vous aimez les chiffres et avez un peu de temps, n'hésitez pas à contacter **Sandrine Bavaud (079 786 03 16)** afin de précisez nos attentes respectives.